

L'an deux mille vingt, le 08 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jacques CHARRIE, maire.

Date de la convocation : 03 janvier 2020

Présents : Mmes et MM. Marie ALLIER, Touria BAROUX, Jean-Michel BILLOT, Nicolas BONNEAU, Sébastien CARRIERE, Jacques CHARRIE, Laurence DELETRE, Jean-Louis ECHAVIDRE, Jacques GAMBELIN, Dominique LOUZON et Myriam SALVY.

Pouvoirs : Philippe BRIDONNEAU à Nicolas BONNEAU

Françoise FABIE à Dominique LOUZON

Vivien LAGARDE à Jacques CHARRIE

Secrétaire de séance : Dominique LOUZON

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du conseil du 04 décembre 2019 et signature du feuillet de clôture,**
- **Décision Modificative n°2 (régularisation),**
- **Délibération crédits investissement,**
- **Informations et Questions diverses**

Approbation du compte-rendu du conseil du 04 décembre 2019

Le compte rendu du conseil du 04 décembre est approuvé à l'unanimité et le feuillet de clôture est signé par les membres du conseil présents.

Décision Modificative n°2 (régularisation)

Le trop versé chez le notaire pour les ventes des lots du lotissement a été encaissé sur le budget principal (428.40 €). Il a donc fallu basculer cette somme du budget principal vers le budget annexe. La somme n'ayant pas été budgétée, il y a lieu d'augmenter les crédits prévus au compte 673 (chapitre 67).

| Désignation | Diminution de crédits Ouverts | Augmentation de crédits ouverts |
|---|--------------------------------------|--|
| D 673 Titres annulés (exercices antérieurs) | | 430.00 € |
| R 6237 Publications | 430.00 € | |

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative.

Délibération dépenses investissement

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération qui autorise à engager des crédits d'investissement à hauteur du quart des crédits votés l'année précédente (soit ¼ de 809 866.76 € c'est-à-dire 202 466.69 € maximum) afin de régler les factures d'investissement avant le vote du budget.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager les crédits d'investissement tels que définis ci-dessus.

Informations et Questions diverses

- ➔ **Vœux 2020** : Monsieur Charrié rappelle que les vœux auront lieu le 19 janvier à 17h00. Les galettes ont été commandées, les invitations sont prêtes et seront distribuées dans les jours prochains par les conseillers.
- ➔ **Tentative de cambriolage** : Une tentative de cambriolage a eu lieu cette semaine en pleine nuit. Monsieur Charrié invite chacun à la vigilance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.